

Environnement opérationnel

Contexte

La Bosnie-Herzégovine présente une structure politique complexe. Ce pays d'environ quatre millions d'habitants a 13 constitutions, 14 systèmes juridiques, 13 premiers ministres et quelque 140 ministères. Dans un tel contexte, il est particulièrement difficile de négocier des compromis et de rechercher des solutions à un certain nombre de problèmes politiques, économiques et sociaux. Le rythme des réformes, y compris de celles qui touchent directement les populations relevant de la compétence du HCR, est lent.

En dépit des progrès notables observés en 2008, lorsque la Bosnie-Herzégovine a signé un Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne (UE), certains problèmes nuisant au bon fonctionnement des organes étatiques persistent. La réforme de la police et la refonte de la Constitution sont en suspens, tout comme certains amendements législatifs attendus dans le domaine social et judiciaire, y compris dans celui de l'asile.



Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Croatie	6 600	800	6 100	400
	Serbie	170	170	150	150
	Pays divers	30	30	30	30
Demandeurs d'asile	Serbie	450	450	300	300
	Pays divers	30	30	30	30
Réfugiés rapatriés		1 000	50	800	50
Déplacés internes		100 000	5 000	70 000	5 000
Déplacés de retour		3 800	2 400	3 000	1 900
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Bosnie	2 000	500	1 500	500
Total		114 080	9 430	81 910	8 360

La situation économique s'est améliorée mais le déficit de la balance commerciale est l'un des plus importants de la région. Il en va de même pour le taux de chômage, particulièrement élevé. De ce fait, les déplacés internes qui regagnent leur localité d'origine, les demandeurs d'asile et les réfugiés qui s'intègrent sur place ont peu de chances de trouver un emploi, ce qui nuit gravement à la viabilité des retours et de l'intégration.

Les femmes, les minorités et d'autres catégories de population sont particulièrement pénalisées par ces insuffisances économiques, sociales et législatives. Bien que la situation sécuritaire soit stable, des incidents motivés par l'appartenance ethnique sont encore signalés dans certaines zones accueillant des rapatriés et des déplacés internes de retour.

Besoins

Un grand nombre de déplacés internes ont regagné leur localité d'origine mais leur réintégration est entravée par des obstacles juridiques, sociaux, économiques ou politiques. Comme l'aide internationale a diminué au cours des dernières années, le Gouvernement s'est efforcé d'accroître son appui aux déplacés internes et aux populations de retour, par exemple en reconstruisant des maisons. Cependant, pour garantir la viabilité des retours, il sera nécessaire de prendre des mesures de plus grande envergure dans le domaine économique, juridique, de la sécurité et de la protection sociale.

De plus, il est indispensable de remédier à la situation des déplacés internes qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer et qui ont besoin d'une aide humanitaire, ainsi que d'un soutien pour s'insérer dans la société. Le pays doit également se doter d'un cadre juridique et d'un système d'asile équitables et transparents. Une réforme radicale est nécessaire dans le système d'enseignement public.

Objectifs principaux

Le HCR poursuit deux objectifs en Bosnie-Herzégovine : en premier lieu, le Haut Commissariat doit apporter des solutions durables adéquates aux réfugiés et aux déplacés internes, en s'attachant à promouvoir le rapatriement librement consenti, les retours viables, l'intégration sur place et la naturalisation ; ensuite, il doit aider le Gouvernement à se doter de moyens plus solides pour répondre aux besoins des personnes qui relèvent de la compétence du HCR et pour reconnaître leurs droits.

Objectifs généraux

- Promouvoir des solutions durables appropriées pour tous les groupes relevant de la compétence du HCR.
- Veiller à ce que les personnes qui relèvent de la compétence du HCR aient accès à la protection, ainsi qu'à des droits et des services économiques et sociaux.

- Renforcer la capacité des autorités nationales à élaborer un cadre juridique et un système d'asile efficaces, compatibles avec les normes internationales.
- Rechercher des solutions durables pour les résidents des centres d'accueil qui ont des besoins particuliers, moyennant une coopération avec les autorités et un plaidoyer auprès des organisations internationales et des pays donateurs.
- Réduire la violence sexuelle et sexiste, ainsi que la traite des personnes relevant de la compétence du HCR par des activités renforcées de sensibilisation.

Cibles prioritaires

- Tous les résidents des centres d'accueil reçoivent une aide alimentaire et d'autres articles de secours ; toutes les femmes en âge de procréer reçoivent des protections périodiques ; 70 pour cent des résidents adolescents ou adultes participent à des activités de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste.
- Tous les demandeurs d'asile sont enregistrés et possèdent des documents d'identité.
- Quelque 200 réfugiés croates rentrent dans leur pays et reçoivent des indemnités de rapatriement avant leur départ ; 50 candidats au rapatriement en Croatie bénéficient d'une aide au transport.
- Une centaine de réfugiés croates qui choisissent de rester en Bosnie-Herzégovine bénéficient d'une aide exceptionnelle sous forme de lots de matériaux de construction, de subventions à la création d'entreprises, etc.
- Tous les déplacés internes, demandeurs d'asile, réfugiés et rapatriés ont accès à une aide juridique gratuite.
- Cinquante familles vulnérables de réfugiés bénéficient d'une aide - sous forme d'indemnités mensuelles de subsistance accordées à titre temporaire, ou de formations professionnelles et d'aides à la création d'entreprises - pour s'intégrer sur place.
- Trente familles déplacées ayant des besoins particuliers, hébergées dans des centres d'accueil, bénéficient d'une aide au retour viable ou d'une assistance pour chercher d'autres solutions durables.
- Vingt femmes, victimes de violences conjugales ou de la traite des êtres humains, reçoivent une assistance sociale et économique.

Stratégie et activités

La stratégie du HCR pour 2009 tient compte des nombreuses difficultés qui entravent les retours, ainsi que des réalités politiques, économiques et sociales de la Bosnie-Herzégovine. La stratégie vise en outre à remédier aux lacunes législatives qui ont un impact sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, ainsi que sur les autres personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat.

Les réfugiés croates forment la plus importante population réfugiée en Bosnie-Herzégovine ; quelque 7 000 d'entre eux ont toujours besoin de solutions durables. Le Haut Commissariat poursuivra sa collaboration avec l'OSCE, la Commission européenne et le ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés de Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'« Initiative 3x4 », qui encourage la mise en place de conditions propices aux rapatriements. Le HCR renforcera également ses activités de plaidoyer au niveau régional afin d'appuyer le processus de retour en Croatie.

En ce qui concerne les réfugiés originaires d'autres régions de l'ex-Yougoslavie et principalement du Kosovo, qui sont très peu nombreux à opter pour le rapatriement librement consenti, le HCR se concentrera sur une aide coordonnée à l'intégration sur place. La solution de la réinstallation sera envisagée pour remédier à certains cas.

L'accent sera mis comme précédemment sur la viabilité des retours ; parallèlement, l'assistance du HCR sera principalement destinée aux individus qui ont des besoins spécifiques et aux groupes extrêmement vulnérables.

Les déplacés qui sont toujours hébergés dans des structures collectives bénéficieront d'une attention particulière. En collaboration avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe et les Commissions d'État pour les déplacés et les réfugiés, le HCR cherchera à apporter des solutions à ces résidents, moyennant une aide à la reconstruction des logements, des activités de renforcement de l'autosuffisance ou des logements sociaux.

Le Haut Commissariat appellera les donateurs et les organisations internationales à débloquer des fonds

supplémentaires pour répondre aux besoins des populations de retour et des déplacés, en continuant dans le même temps à promouvoir le renforcement et l'harmonisation des lois afin de sauvegarder les droits de toutes les personnes relevant de sa compétence.

Contraintes

Les opérations en Bosnie-Herzégovine continueront à subir les effets de la situation politique complexe qui règne dans le pays et dans la région. En raison de la fracture ethnique qui caractérise le pays, il est difficile de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des projets publics uniformes. La faiblesse de la croissance économique interdira vraisemblablement au Gouvernement d'allouer aux services nationaux de santé et d'aide sociale des ressources suffisantes pour prendre en charge les besoins des réfugiés et des déplacés internes.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	1
Effectif total	34
Fonctionnaires internationaux	3
Collaborateurs nationaux	24
VNU	4
JEA	2
Autres	1



Le HCR et le Gouvernement apportent leur soutien aux résidents du centre d'accueil de Salakovac.

A. Prljaca

Coordination

Le HCR travaillera en étroite coopération avec les autorités, à tous les niveaux. Le Haut Commissariat est membre du Conseil des administrateurs principaux, présidé par le Haut Représentant, ainsi que de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, et participe à l'« Initiative 3x4 ». Le HCR entend également collaborer avec l'OSCE, la Commission européenne et les ambassades des pays donateurs à Sarajevo, ainsi qu'avec des organismes bilatéraux et multilatéraux.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : ministère des Droits de l'homme et des Réfugiés, ministère de la Sécurité

ONG : Initiative des femmes de Bosnie-Herzégovine, Fondation pour la démocratie locale, *Hilfswerk Austria*, Services de logistique humanitaire de Bosnie-Herzégovine, Services de secours catholique, *Vaša Prava BiH*

Partenaires opérationnels

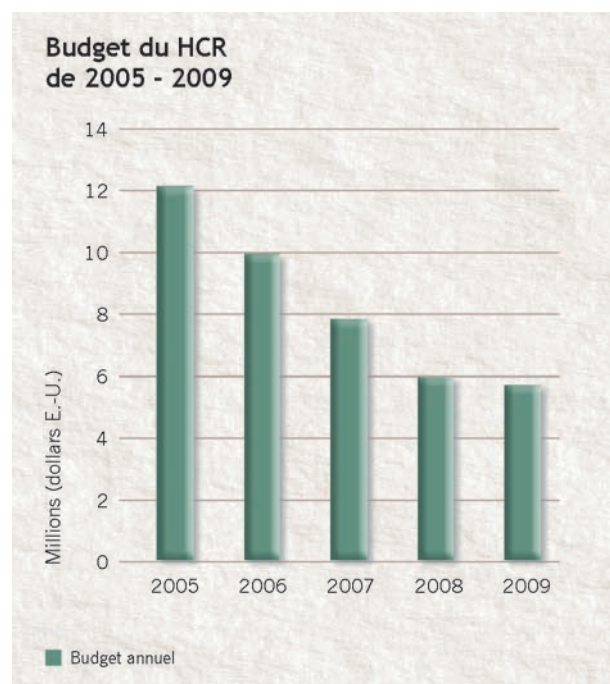
Organismes gouvernementaux : ministère de la Fédération pour les personnes déplacées et les réfugiés, ministère de la République serbe de Bosnie pour les personnes déplacées et les réfugiés

ONG : Conseil danois pour les réfugiés, *Hilfswerk Austria*, *Mercy Corps*

Autres : Agence suédoise de coopération internationale au développement, Banque de développement du Conseil de l'Europe, Banque mondiale, Commission européenne, Direction suisse du développement et de la coopération

Informations financières

Les budgets opérationnels pour la Bosnie-Herzégovine ont régulièrement diminué à partir de 2002 pour atteindre une stabilité relative en 2007. Le budget finance les secteurs les plus indispensables mais ne prend pas en charge de nombreux besoins. D'autre part, la mise en œuvre du budget-programme est pénalisée par la forte hausse du prix des matières premières et des services, ainsi que par les fluctuations des taux de change. Les mesures prises pour atténuer les pertes de change n'ont pu empêcher une diminution de 10 pour cent de l'aide aux retours, à la réintégration et à l'intégration viables.



Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2008	2009
Protection, suivi et coordination	731 620	674 218
Abris et autres infrastructures	1 021 230	1 901 450
Activités génératrices de revenus	0	61 881
Appui opérationnel (aux partenaires)	147 362	175 675
Assistance juridique	541 521	517 277
Besoins domestiques	745 877	382 890
Éducation	0	15 470
Santé	18 285	0
Services communautaires	531 475	208 878
Transport et logistique	311 403	220 452
Vivres	182 846	116 027
Total des opérations	4 231 620	4 274 218
Appui au programme	1 383 584	1 413 986
Total	5 615 204	5 688 204